

Appel à Manifestation d'Intérêt
**« Territoire engagé pour
mon environnement, ma santé »**



Ascenseur à eau

« Projet »

Mairie de Saint Gervais les Bains



Ascenseur à eau

1. La collectivité

Nom: Mairie de Saint Gervais les Bains

Adresse: 50 avenue du Mont d'Arbois 74170 Saint Gervais les Bains

Type de collectivité ou territoire: Commune

Site internet: mairie.saintgervais.com

Typologie de territoire : Territoire peu dense

Population (nombre) de votre collectivité ou territoire : 5556 hab.

2. Présentation du projet en santé-environnement

Titre : Ascenseur à eau

Contexte : La commune de Saint Gervais est située sur un territoire de montagne dont l'étagement des zones d'habitats (610 m / 850 m/ 1300 m) génère des déplacements en véhicules individuels importants et longs pour rejoindre les bassins d'emploi, le Pôle d'Echange Multimodal de la gare SNCF ou bien encore les établissements scolaires (collège/lycée) du secteur (2 000 élèves).

Pour réduire cette empreinte carbone sur les déplacements individuels (1er / dernier kilomètre), la commune de Saint Gervais a lancé une pré-étude de faisabilité visant à la création d'un ascenseur à eau reliant le centre bourg (850 m) et le bourg du Fayet (610 m), sur une distance de 200 m et un dénivelé de 170 m.

Cet ascenseur à eau aura un fonctionnement autonome et permanent et permettra une réduction significative des usages des véhicules individuels sur ce tronçon.

Son positionnement (gare aval) au sein du parc thermal de Saint Gervais les Bains, se veut également un outil de développement économique des Thermes de Saint Gervais (39 000 entrées/an) et touristique par l'accès facilité au pôle d'activité de loisirs de ce parc (via ferrata, parc aventure, parc de jeux pour enfants, petit train touristique) qui connaît annuellement une fréquentation d'environ 22 000 personnes.

L'étude faisabilité devrait permettre d'affiner le nombre d'utilisateurs qui potentiellement changeront leur mode déplacement au profit de cet ascenseur à eau.

Rattachement du projet à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :
PPA2- vallée de l'Arve

Description/objectifs du projet en santé-environnement : Le projet vise à la réduction de l'empreinte carbone sur les véhicules individuels (1er/dernier kilomètre), en lien avec le PPA2- vallée de l'Arve.

Résultats attendus ou observés du projet : "En cours"

Populations "cibles" du projet :

- Les usagers utilisant les transports publics,
- Lycéens,
- Familles,
- Vacanciers,

Facteurs de réussite du projet :

- Utilisation d'une ressource neutre en carbone (circuit hydraulique fermé ou dérivation du réseau d'eaux usées),
- Utilisation autonome de l'ascenseur par l'utilisateur (pas de personnel),
- Nombre d'utilisateurs annuel (chiffage "en cours"),
- Réduction du nombre de transport individuel 1er/dernier kilomètre (chiffage "en cours").

Temps de mise en œuvre du projet (montage et lancement) : de 6 mois à 1 an

Année de mise en œuvre du projet : 2021-2021

Thématique(s) :

- Aménagement, urbanisme, transport/mobilités,

- Qualité des milieux (air, sols, eaux, bruit, rayonnements électromagnétiques, pollution lumineuse, odeurs, visuelle...)

Mots-clefs : innovation, transport autonome, lien social

3. Montage

Gouvernance : Portage du projet (du principe à sa réalisation) en collège de compétence (conseil régional et conseil départemental, CLE du SAGE, syndicat mixte du cycle de l'eau, services déconcentrés de l'Etat).

Partenaires impliqués dans le projet :

- Partenaire(s) public(s) : EDF Hydro
- Partenaire(s) financier(s) :
 - Conseil régional,
 - Conseil départemental.

A retrouver sur le site : territoire-environnement-sante.fr



Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

 **Cerema**, [l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.](http://territoire-environnement-sante.fr)